

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20260907-2026_045_BC_5A-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEPT SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 10 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 3 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : M. Eric RENE

OBJET

AFFAIRE N°2026_045_BC_5
Validation du projet AQMO - Atelier
de Quartier Mobile Ouest 2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Eric RENE - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 13

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/09/2026

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Karim JUHOOR - Mme Manon VINCELOT

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Freddy BOYER

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_045_BC_5 : VALIDATION DU PROJET AQMO - ATELIER DE QUARTIER MOBILE OUEST 2026

Le Président de séance expose :

Contexte

Les Compagnons Bâtisseurs de La Réunion mènent depuis 2015 des programmes d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) sur le Territoire de l'Ouest. Le principe est de faire réaliser les travaux par les occupants du logement, avec l'aide de volontaires en service civique et avec un suivi technique et social réalisé par des personnes qualifiées de la structure. Cette action collective et itinérante repose sur les capacités à agir, l'engagement solidaire et bénévole de chacun. Elle structure les interventions techniques sur l'habitat et permet de repérer les familles en difficulté.

Notre territoire regroupe 221 532 habitants. Près de 5 200 habitats indignes sont recensés et près de 4 500 signalements ont été notifiés depuis 2013. LOuest compte 10 Quartiers Politique de la Ville qui concentrent 55 % du parc social public du territoire.

Le dispositif intervient sur les communes membres, principalement auprès des locataires du parc social des QPV, avec une ouverture aux habitants hors QPV, en partenariat avec les bailleurs sociaux (SEMADER, SHLMR, SIDR, SEDRE, SODIAC).

Le dispositif AQMO

L'Atelier de Quartier Mobile Ouest (AQMO) repose sur la démarche d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), fondée sur les valeurs du mouvement Compagnons Bâtisseurs, dont la particularité est de « faire avec » les personnes accompagnées. Les chantiers débutent dans une démarche de « faire ensemble » (la participation est obligatoire) afin que les habitants acquièrent les savoir-faire techniques nécessaires pour améliorer leur logement. Ils sont encadrés par un animateur technique accompagné de jeunes volontaires et de bénévoles.

Le dispositif s'appuie sur :

- La création et le déploiement d'ateliers mobiles en bas d'immeuble pour intervenir dans les quartiers, et la mise à disposition d'un véhicule aménagé sur les secteurs où l'implantation d'un atelier de quartier n'est pas encore envisageable ;
- Des ateliers de quartier fixes avec outillthèque ;
- Des animations collectives, complémentaires aux chantiers, qui soutiennent la création du lien social autour de la question de l'habitat (accès aux droits liés au logement, précarité énergétique...).

Les objectifs

L'action a pour objectif de contribuer au repérage et à l'orientation de situations de mal-logement et de précarité énergétique, et de favoriser des actions concrètes de chantier par une communication de grande proximité.

Le dispositif AQMO vise à :

- Toucher les ménages fragilisés (allocataires de minima sociaux, personnes isolées, en difficulté

- sociale/économique) qui ne se manifestent pas auprès des acteurs
- Aller au-devant de ces ménages, se rendre accessible, investir dans la participation des habitants, de leur permettre de s'interroger sur leurs conditions de logement ou bien celles de leurs voisins, amis, connaissances, et d'engager collectivement des solutions adaptées et réactives ;
- Favoriser des solidarités de voisinage et aiguiller les situations repérées ;
- Intervenir au plus près des ménages pour trouver des solutions adaptées à leurs situations ;
- Diminuer les contentieux et les coûts qu'ils génèrent ;
- Améliorer l'image du parc public, de ses habitants et du quartier.

Les opérations retenues comprennent : dépannages pédagogiques, chantiers d'ARA, animations collectives, mise à disposition d'une outillthèque.

Bilan 2025 en quelques chiffres

L'année 2025 s'est déroulée dans la continuité des actions de proximité engagées précédemment sur le territoire Ouest.

La présence régulière de l'équipe AQMO a permis de développer une relation de confiance avec les habitants et de renforcer la dynamique de proximité.

Chiffres clés 2025

Indicateurs	Nombre réalisé
Dépannages pédagogiques	188
Réparations locatives	224
Demandes externes	4
Animations collectives	35
Accompagnements personnalisés	21

Répartition de l'activité par commune

Commune	Présence animateur technique	Chantiers ARA	Dépannages pédagogiques	Ateliers collectifs
Le Port	212 demi-journées	10	116	24
Saint-Paul	72 demi-journées	1	36	2
Saint-Leu	35 demi-journées		14	1
La Possession	24 demi-journées		22	6
Trois-Bassins	5 demi-journées		0	2
Total	348 demi-journées	11	188	35

Estimation quantitative 2026-2027

Pour l'année 2026-2027, les objectifs sont les suivants :

- 100 à 120 dépannages pédagogiques : petits travaux d'amélioration du logement ;
- 10 à 20 animations / formations collectives : ateliers d'information et de sensibilisation sur l'amélioration de l'habitat et la précarité énergétique ;
- 8 à 10 chantiers d'ARA au Port : travaux d'une durée minimale d'une journée, menés en co-réalisation avec les occupants ;
- 40 prêts d'outils : mise à disposition d'une outillthèque accessible aux habitants pour poursuivre les travaux en autonomie.

Opérations retenues :

- SEMADER
 - Le Port _ Titan / Evariste de Parry : 86 réparations – 3 animations collectives

- SEMADER
 - La Chaloupe St-Leu _ Camélias : 8 réparations
- SHLMR
 - Le Port _ Zup 1 2 4 : 72 réparations, 3 animations collectives/outilthèque 1 fois/mois
 - La Possession _ Orion/Fronton : 20 réparations, 2 animations collectives
 - RPA Petite Pointe : 16 réparations
 - Saint-Paul _ Manchy 1-2 / Oméga : 21 reparations
 - Saint- Leu _ Portail : 8 réparations
- SIDR
 - Le Port _ Flora Tristan/ Emile Zola : 117 réparations, 2 animations collectives
 - Saint-Leu _ Citronniers : 5 réparations
 - Saint-Paul _ Fleur d'orangers /Corbeil étang : 20 réparations
 - LTS Le Port : 8 à 10 chantiers d'ARA
- SEDRE
 - La Possession : en attente de retour
 - Saint-Paul : en attente de retour
- SODIAC
 - Le Port _ Océanien / Mascarine /Tobago : 45 réparations, 2 animations collectives

Budget prévisionnel 2026-2027

Le budget prévisionnel du projet pour la période 2026-2027 est de 324 638 €.

Le Territoire de l'Ouest contribue à hauteur de 35 000 €, selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES	Montant €	RECETTES	Montant €
Achats	79 948	FSE +	66 638
Charges salariales	214 700	CAF	57 000
Charges fixes	25 990	TO	35 000
Mises à disposition LCR 4 Épices	4 000	Bailleurs et partenaires	166 000
TOTAL	324 638	TOTAL	324 638

La contribution du TO sera versée selon le calendrier suivant :

- 50 % dès signature (17 500 €),
- 25 % à mi-parcours (8 750 €),
- 25 % au solde (8 750 €).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/08/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 07/07/2026.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER la participation financière du Territoire de l'Ouest à hauts de 25 2026 pour le projet Atelier de Quartier Mobile Ouest 2026 ;**

- **VALIDER le projet de convention Atelier de Quartier Mobile Ouest 2026 ;**

- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention correspondante entre le Territoire de l'Ouest et les Compagnons Bâisseurs de La Réunion ainsi que tous les actes y afférents.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président